

Bruxelles, le 7 juillet 2010

Communiqué de presse

Rencontre des ministres de la Troïka avec les partenaires sociaux européens et la plate-forme sociale européenne

A la veille de la réunion informelle des ministres européens de l'Emploi et des Affaires sociales, les ministres de la Troïka (Belgique, Hongrie, Pologne) ont rencontré les partenaires sociaux européens et la plate-forme sociale européenne, en présence du Commissaire européen en charge de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Inclusion, László Andor.

Pour la Présidence belge, c'est la Vice-Première ministre et ministre de l'Emploi, Joëlle Milquet, qui a mené la discussion autour des aspects emploi, alors que Laurette Onkelinx était remplacée par le Secrétaire d'Etat aux Affaires sociales, Jean-Marc Delizée, pour les aspects sociaux du programme de la Présidence.

A. Rencontre avec les partenaires sociaux

1. Joëlle Milquet, qui présidait la rencontre avec les partenaires sociaux européens a déclaré en introduction que « nous sommes à un moment clé pour les choix à faire au niveau européen, tant par rapport à la stratégie Europe 2020, que par rapport à la future gouvernance économique. Pour la présidence belge, il est essentiel de mettre l'emploi au centre de ces deux priorités et de prendre, dès maintenant, des mesures ciblées et ambitieuses qui ne peuvent être freinées par un choix d'austérité aveugle qui serait contraire au déploiement de la stratégie Europe 2020 » :

a. Il convient tout d'abord de préparer une politique de croissance porteuse d'emplois durables en dopant tant la demande (formation, participation au travail) que l'offre d'emploi (coût du travail, créations d'emplois dans de nouveaux secteurs, soutien à l'entrepreneuriat).

b. Il convient ensuite de placer les politiques d'emploi, facteurs clé de compétitivité, au cœur des nouvelles règles de gouvernance économique et de surveillance macroéconomique en donnant un rôle essentiel au Conseil EPSCO, dans le cadre de la rédaction de recommandations, parallèlement à celles du Conseil ECOFIN, avant les futurs sommets européens de printemps et de juin qui devront décider des futures recommandations faites aux Etats membres.

La Présidence belge lancera les stratégies du futur pour les marchés du travail en s'attaquant à deux défis clés qui demanderont de nouvelles politiques d'emploi fortes : les emplois verts et l'allongement du temps de la vie. Elle a plaidé pour une « exit strategy » prudente et phasée dans le temps en ce qui concerne les mesures de crise concernant l'emploi.

2. Les discussions avec les partenaires sociaux européens ont permis de dresser plusieurs constats :

- L'Union européenne est à un moment crucial et la situation économique nécessite de prendre des mesures d'urgence et fortes. Le retour de la confiance et la mise en place d'outils sont primordiales pour aboutir à un retour à la croissance porteuse d'emplois, décents et durables. En parallèle, il est important d'assurer la soutenabilité des finances publiques au travers d'une prudence budgétaire, mais sans miner les politiques porteuses de croissance, de capital humain, d'emploi et sans retirer de manière précipitée les mesures de crise.
- L'emploi doit être au cœur des politiques et de la gouvernance économique. Il faudra des politiques ambitieuses en matière d'emploi avec un équilibre entre l'offre (qualification et accompagnement) et la demande (suivi du small business act et soutien aux petites et moyennes entreprises et création d'emplois dans les nouveaux secteurs porteurs), en tenant compte des enjeux importants, tels que l'éducation, la formation et la mobilité.
- Il faudra parallèlement renforcer le rôle de l'Epsco dans la gouvernance économique et renforcer l'ownership notamment des partenaires sociaux en renforçant le dialogue social dans le cadre de la future stratégie.
- Un accent spécifique doit être donné à la flexicurité et surtout à la situation des jeunes : les jeunes ne peuvent être une génération sacrifiée, ce qui exige un ensemble de mesures adaptées.
- En ce qui concerne le défi démographique, tout le monde s'est accordé à dire qu'il s'agit d'un dossier clé même si des nuances par rapport aux solutions ont été évoquées.
- En ce qui concerne le défi climatique, l'importance des emplois verts a été soulignée.

B. Rencontre avec la Plate-forme sociale

Jean-Marc Delizée, qui présidait l'échange de vues avec la Plate-forme sociale a ajouté que « l'objectif principal en matière sociale sera d'utiliser tous les moyens disponibles afin d'améliorer les conditions de vie de tous les citoyens européens ».

Pour le secrétaire d'Etat, « un des grands chantiers de la Présidence sera la mise en place de la Stratégie UE 2020 dans laquelle la dimension sociale devra avoir une place essentielle afin de répondre aux crises que nous connaissons aujourd'hui et aux défis de demain ». Le Conseil a approuvé en juin l'objectif chiffré de réduction de la pauvreté et a donné son accord politique aux lignes directrices pour l'emploi. Parmi celles-ci, une ligne (n°10) est consacrée aux aspects spécifiquement sociaux. La Commission européenne proposera par ailleurs en octobre une Initiative phare concernant la lutte contre la pauvreté. Le défi qui reste devant nous est que cette initiative soit la feuille de route de la mise en place du volet social de la Stratégie.

Il faudra également renforcer nos systèmes de protection sociale, et particulièrement des pensions, car ils sont un facteur clé pour le maintien de la cohésion et la stabilité sociale. En outre, pour la fin de cette année 2010 - Année européenne de lutte contre la pauvreté - nous aurons besoin de tout le soutien des interlocuteurs sociaux, pour une Déclaration de clôture forte.

Les représentants de la plate forme sociale européenne ont quant à eux exprimé les points suivants :

- l'importance de l'article 9 et d'en tirer toutes les potentialités notamment dans le cadre budgétaire ;
- l'importance de la prise en compte des conséquences sociales dans le cadre des politiques budgétaires ;
- pour assurer une conciliation entre les objectifs économiques et de cohésion sociale, la nécessité d'avancer sur les travaux sur le Services Sociaux d'Intérêt Général ;
- la demande d'un suivi régulier de la nouvelle ligne directrice 10 et de politiques ambitieuses pour atteindre l'objectif ;
- l'attention pour les travailleurs pauvres, la dimension des discriminations augmentées dans un climat de crise économique, la nécessité d'augmenter l'emploi de qualité dans le secteur des services aux personnes ;
- une attention particulière pour les jeunes, les publics vulnérables et non actifs tels que les personnes handicapées et les aînés.

Pour tout renseignement complémentaire :

Cabinet Milquet : Benoit Lannoo (0476 76 19 43) et Emilie Rossion (0473 13 97 58)

Cabinet Delizée : Herlinde Martens (0472 98 42 12)